+

29ème dimanche du temps ordinaire

« Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Frères et Sœurs,

En entendant ce passage d'Évangile et sa finale, il me revient une petite histoire assez comique que je vous rapporte. Sur une paroisse précédente, lors de mon premier ministère de curé, je rencontre un maire qui s'affichait radical socialiste et ouvertement anticlérical, en fait il ne l'était en rien du tout, il était fort sympathique et était l'un des maires qui avait le plus soutenu la paroisse et qui entretenait le mieux son église. Je le rencontre avec son premier adjoint et son épouse, eux pour le coup beaucoup plus anticléricaux tant dans le fond que dans la forme. Et l'épouse du premier adjoint de me raconter qu'elle était profondément laïque. Et je me souviens lui avoir répondu avec un petit sourire : « Vous êtes alors une des premières disciples de Jésus puisque Jésus est l'inventeur de la laïcité lorsqu'Il sépare ce qui est d'ordre temporel de l'ordre spirituel. » Je lui avais dit : « Vous connaissez certainement cette parole de Jésus : 'Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu' ». Et la pauvre femme s'était trouvée quelque peu désemparée et avait arrêté de mettre en avant son côté laïque militant lors de notre rencontre. Bref tout cela pour vous dire que Jésus peut être considéré comme l'inventeur de la laïcité, puisqu'Il sépare l'ordre temporel de l'ordre spirituel. Et ce principe est fondamental dans le christianisme. Il permet en effet l'existence de l'Église dans tous les régimes politiques quels qu'ils soient. Ainsi l'Église peut exister, avec difficulté certes, sous les dictatures, dans les régimes totalitaires, en république, en monarchie, dans toutes sortes de régime.

Il est intéressant d'ailleurs de regarder dans l'Histoire Sainte comment le peuple de Dieu a lui-même existé sous différents régimes politiques. Le peuple d'Israël a commencé à exister sous les Patriarches avec Abraham, Isaac et Jacob. Puis avec l'avènement de Moïse et de la Loi, il a été gouverné par des Juges. Puis, pour faire comme les autres peuples, il a été gouverné par des Rois. Puis, conquis et absorbé par différents empires, il a connu différents empires : les Assyriens, les Perses, les Grecs puis les Romains. Le peuple d'Israël s'est adapté à toute forme de régime politique sans être lié à un seul de manière exclusive.

La première lecture que nous avons entendue nous rapporte que Dieu passe par tous les moyens possibles pour prendre soin de son peuple. Ainsi est-il passé par le Roi de perse Cyrus pour faire revenir le peuple d'Israël sur sa terre. Cyrus était-il juif ? Pas du tout ! mais Dieu s'est servi de lui pour que son projet s'accomplisse. Dieu n'est jamais enfermé dans un régime politique; Il les dépasse et les transcende tous et Il agit à travers eux. Retenons donc dans un premier temps que le christianisme sépare l'ordre temporel de l'ordre spirituel.

Si l'ordre temporel et l'ordre spirituel sont distincts et séparés, ils sont néanmoins ordonnés l'un à l'autre. Le régime temporel est ordonné au régime spirituel. Dit autrement, notre vie terrestre prépare et est orientée vers notre vie céleste. Il ne s'agit en

aucun cas de mépriser notre vie terrestre et ses réalités sous prétexte que nous sommes faits pour la vie divine. Au contraire, il faut soigner notre vie terrestre et s'en servir pour préparer notre vie divine. C'est en ce sens que l'ordre temporel est ordonné à l'ordre spirituel. C'est d'ailleurs ce que dit Jésus à ses disciples : « Eux sont dans le monde. (…) Ils ne sont pas du monde. » Jn 17, 11. 16

Alors Frères et Sœurs, il faut se garder ici de deux dérives qui peuvent exister. La première consiste à oublier que nous sommes faits pour la vie divine et idolâtrer en quelque sorte notre vie terrestre. En ce sens, nous voulons faire de notre vie terrestre le paradis. Simplement ce que nous oublions, c'est qu'un moment donné, ce paradis aura une fin. Et souvent, dans cette optique, notre monde terrestre est vu comme le lieu du plein bonheur avec un manque de distance critique sur ce qu'est notre monde. Le monde est parfaitement et totalement bon dans une sorte d'utopie et on peut se trouver mal à l'aise lorsque l'enseignement de l'Évangile nous met à contre-courant du monde. Dans cette optique, il faut absolument que l'Église suive l'évolution du monde sans quoi elle serait en décalage, ce qui est mal vécu par les personnes qui se situent ainsi.

L'autre dérive se situe dans le sens inverse. Le monde est fondamentalement mauvais et il faut s'en préserver et s'en méfier. Dans cette optique, nous nous replions sur nous-mêmes, souvent dans un entre-soi protecteur, pensant nous, avoir la vérité, et être les purs. Dans cette optique, le monde est fondamentalement mauvais et il faut s'en préserver, voir partir en croisade dans le monde.

Eh bien, Frères et Sœurs, même si ces courants sont décrits à gros traits, vous reconnaîtrez certainement tel ou tel aspect auxquels nous sommes plus sensibles. L'attitude juste ne se situe ni dans un cas ni dans l'autre, elle est entre les deux, dans le prolongement des paroles de Jésus qui nous invite à aimer le monde, à vivre dans le monde, sans oublier que nous ne sommes pas faits pour ce monde. Jésus a aimé notre monde, Il l'a passionnément aimé puisqu'Il a donné sa vie pour ce monde et pour les hommes. Il faut donc nous garder de toute idéologie ou de toute caricature. Il y a de belles choses et de belles réalités dans le monde qu'il faut savoir reconnaître et apprécier et sur lesquelles il fait s'avoir s'appuyer ; comme il y a des mouvements et des courants de mort dans le monde, qui cherchent à détruire l'homme et la création, qu'il faut pouvoir identifier et nommer clairement. L'Évangile est par nature une force distincte du monde, qui rejoint le monde et qui, par bien des aspects, va aussi à contre-courant du monde. Les vrais missionnaires dans le monde d'aujourd'hui et de demain sont des personnes qui aiment profondément le monde et qui sont capables de voir ce qu'il y a de beau dedans, mais capables aussi de voir ce qui est à convertir. Et on ne convertit pas le monde selon notre propre point de vue ou notre idéologie, mais selon la force de l'Évangile développé à travers l'enseignement de l'Église.

C'est ici, chers Frères et Sœurs baptisés, que vous êtes attendus. Cette conversion ne repose pas que sur le ministère des prêtres des religieux et des religieuses, mais sur la vocation de tout baptisé, appelé à transformer notre monde selon l'Évangile pour nous préparer à la vie avec Dieu.

Pour illustrer ce que je vous dis, je voudrais m'arrêter sur une période particulière de notre histoire de France, et même d'Europe, que l'on appelle la chrétienté. Je ne rentre pas dans les caricatures ou les idéalisations qui peuvent en être faites, je voudrais simplement vous montrer et vous redire que, dans le cadre de la chrétienté, l'ordre

temporel était ordonné de manière profonde à l'ordre spirituel. En aucun cas, l'ordre temporel était transféré dans l'ordre spirituel. Les deux ordres demeuraient bien distincts. Mais les Lois de l'Évangile, mises en avant par l'Église, imprégnaient les lois de la vie en société. Les sociétés de l'époque étaient donc issues du christianisme, fondées sur la Loi naturelle, et l'Évangile. Les institutions créées à l'époque étaient issues de l'enseignement de l'Évangile : les écoles, dans un premier temps à travers les monastères puis après dans des lieux distincts tenus par des congrégations religieuses, les ordres enseignants ; les orphelinats, les hospices, les maladreries, les léproseries etc…

Au-delà des caricatures et des raccourcis qui en sont faits, l'Église a amélioré le fonctionnement de la justice. Nous sommes bien placés ici, au pays de St Yves, pour voir que le monde pouvait être très compliqué, injuste et voir combien une figure comme St Yves a humanisé et rendu estimable la justice. C'est notamment l'Église qui va donner le droit à toute personne en procès d'avoir un avocat et une défense, ce qui n'était pas le cas auparavant. Bref, dans le régime de la chrétienté, les plus faible et les plus pauvres étaient protégés, défendus et soutenus. Je ne dirais pas que tout était parfait, mais les lois étaient faites en ce sens.

Nous allons redécouvrir aujourd'hui tout le bienfait apporté par la chrétienté, à mesure que nous nous en éloignons. Effectivement, avec la déchristianisation de notre société, depuis plusieurs décennies, nos lois civiles s'éloignent, voire s'érigent en opposition à la Loi naturelle et la Loi évangélique. Nous le voyons avec les dernières lois qui ont été votées qui portent atteintes à la vie dans ses phases les plus fragiles et les plus dépendantes : dans le ventre de la maman ou bien dans le cas de la fin de vie. Vous verrez qu'avec le temps, nous redécouvrirons que lorsque l'Évangile irriguait et nourrissait notre vie en société, les plus fragiles, les plus pauvres et les plus petits étaient protégés et défendus.

Assurément par rapport aux mœurs en vigueur dans l'empire romain, par rapport aux lois guerrières, même par rapport aux autres religions de l'époque, on ne mesure pas bien aujourd'hui, enfermé dans des pseudos querelles idéologiques, tout ce que le christianisme a apporté comme humanisation et comme plus grande qualité de vie.

Frère et Sœurs, comme je le disais plus haut, il ne s'agit pas d'idéaliser une époque révolue ou de partir en croisade contre notre monde, mais il s'agit de l'aimer, et parce que nous l'aimons, il s'agit de lui reproposer et de lui apporter la lumière de l'Évangile et de la foi. On peut tous avoir de grandes idées, de grands désirs, mais tout peut commencer par nous, par chaque baptisé, autour de nous là où nous sommes. Amen !